

Image not found or type unknown



Comment reconnaitre la maladie professionnelle

Par **ehmamoiselle**, le **19/05/2008** à **09:56**

bonjour rnapres 4 operations du dos comment je peux demander la maladie professionnelle et a quoi j aurais droit si jarretais de travailler rnj ai 44 ans je suis encore en arret je passe un irm le 21 05 apres je vais savoir si on m opere une 5 fois j en peux plus de tous ca rnmerci j attend votre reponse avec impatience rna bientôt

Par **Léa13**, le **22/05/2008** à **11:00**

Bonjour,rnrnMa mère fut opérée 2 fois du dos cause hernie discale. Ce fut suite à un arrêt accident de travail.rnrnQue faites vous comme métier, est-ce les conditions dans lesquelles vous travaillez qui ont causées votre mal ? rnrnSi oui, il faudrait que vous consultiez la médecine du travail afin qu'elle détermine si vous êtes apte ou non à exercer ce travailler. C'est une possibilité pour prétendre à une invalidité et donc à solliciter une pension d'invalidité.rnrnBonne courage et bonne chance.

Par **ehmamoiselle**, le **23/05/2008** à **18:32**

bonjour rnje suis dans la grande distribution rnje met en rayon rnje me dit que je sais pas si ca va durer encors lontanp niveau secu merci de correspondre a bientôt